

Benjamin FERRON, Émilie NÉE et Claire OGER (dirs),
*Donner la parole aux « sans voix » ? Construction sociale
et mise en discours d'un problème public*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2022,
332 pages

Stéphane Olivesi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/32268>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.32268](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.32268)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2023

Pagination : 452-454

ISBN : 978-2-81430-502-1

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Stéphane Olivesi, « Benjamin FERRON, Émilie NÉE et Claire OGER (dirs), *Donner la parole aux « sans voix » ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public* », *Questions de communication* [En ligne], 43 | 2023, mis en ligne le 01 octobre 2023, consulté le 18 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/32268> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.32268>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

les usages linguistiques et la façon dont les mots sont utilisés et dont les représentations graphiques (par exemple, les symboles génériques pour les genres) sont perçues et utilisées. Les changements linguistiques peuvent inclure la création de nouveaux mots ou la modification de l'utilisation existante pour inclure une représentation plus inclusive des femmes et d'autres groupes marginalisés, tandis que les changements graphiques peuvent inclure la substitution de symboles génériques masculins avec des symboles plus neutres ou génériques. *De facto*, les contributeurs proposent dans le second volet de cet ouvrage d'examiner certains changements rattachés à la langue et aux discours localisés dans les espaces techno-discursifs divers, comme dans le cas de la première contribution de la seconde partie qui décrit la féminisation linguistique et l'écriture inclusive à travers l'étude de certains courriers incluant les nouvelles formes d'inscription du genre dont les usages identifiés semblent variés et instables non généralisés.

Outre les mouvements sociaux impactant les usages linguistiques et leur renouvellement, les technologies numériques marquant ce tournant du *xxi^e* siècle ont aussi un impact considérable sur la langue et le discours, en influençant la création de nouveaux mots, la façon dont nous communiquons, l'évolution de la grammaire et de l'orthographe, et l'impact de la langue anglaise. Les langues et les discours des technologies numériques sont donc au cœur des préoccupations des linguistes et analystes de discours numérique, ce qui conduit les deux derniers contributeurs à interroger le langage du forum. Ses particularités graphiques semblent reproduire les formes courantes de la langue parlée, exploitant les ressources techno-sémiotiques dont disposent les forums et inventant d'autres formes graphiques pour écrire d'une manière informelle et rapide.

L'augmentation de la communication sociale sur les réseaux socionumériques a donné lieu à des formes linguistiques en raison des outils technologiques offerts par les plateformes numériques. Les fonctionnalités telles que la messagerie instantanée, les hashtags, les émoticônes, les abréviations, etc., ont permis aux utilisateurs de communiquer de manière plus concise, rapide et expressive sur les réseaux sociaux. De plus, les limites de caractères imposées par certains réseaux sociaux numériques ont contribué à la création de nouvelles formes linguistiques pour transmettre des messages de manière efficace dans un espace limité. C'est le cas de Twitter, un des réseaux socionumériques

qui a contribué à l'émergence de nouvelles formes linguistiques en raison de sa plateforme ouverte et sa capacité à permettre l'hypertextualité et la polysémie. C'est dans cette optique que la dernière contribution de l'ouvrage se concentre, en mettant en évidence les caractéristiques de Twitter en tant que plateforme de communication numérique sociotechnique, qui est largement utilisée pour la diffusion en direct de nouvelles et pour les interactions entre les utilisateurs. Twitter est considéré comme le premier réseau social permettant les citations transmédias ce qui fait de lui comme le souligne l'auteur, un outil favorisé par les acteurs politiques dans leur communication.

En fin de compte, l'ouvrage, qui comprend six contributions, montre comment certains mouvements sociaux ont influencé nos usages linguistiques en intégrant dans la langue des préoccupations sociales et des catégories d'individus qui étaient auparavant ignorées ou sur-représentées. Ces mouvements ont créé de nouvelles formes langagières pour permettre à ces catégories de personnes de se faire entendre et de disparaître. L'ouvrage examine de près ces nouveaux usages linguistiques et leur impact sur la société contemporaine. Par ailleurs, cet ouvrage a également montré comment les nouveaux médias et les nouvelles formes de communication ont bouleversé les modes de vie et de travail, ainsi que les manières de communiquer et de se représenter. Bien que l'ouvrage ait tenté, tant bien que mal, de donner une vision non exhaustive des nouveaux langages marquant le *xxi^e* siècle, nous regrettons que celui-ci n'ait pas pu explorer d'autres formes langagières et discursives localisées dans d'autres lieux technodiscursifs induisant des transformations sur tous les plans.

Achour Bourdache

Université A. Mira, LESMS, DZ-06000 Bejaia, Algérie
achour.bourdache@univ-bejaia.dz

**Benjamin FERRON, Émilie NÉE et Claire OGER (dirs),
*Donner la parole aux « sans voix » ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public***

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2022, 332 pages

Ouvrage volumineux, à la mesure de l'objet dont il traite, *Donner la parole aux « sans voix » ?* analyse les modalités de construction publique des discours de ceux qui, en raison de leur origine sociale, de leur métier, de leur genre, de leur âge ne sont guère enclins à intervenir dans « l'espace public » pour y

être entendus, si ce n'est au travers de dispositifs qui visent à habiliter leur expression. Organisé en six parties, regroupant vingt et une contributions auxquelles s'ajoute la retranscription d'un séminaire autour de James C. Scott, il offre un vaste tour d'horizon des dispositifs, des catégories d'acteurs constitués en collectifs, ainsi que de ceux qui agissent pour la mise en visibilité des « sans voix ». Si ces nombreuses contributions ne peuvent être évoquées séparément dans le cadre du présent compte rendu, elles peuvent néanmoins faire l'objet d'une présentation synthétique à la fois sous l'angle de la structuration thématique et sur la base des propos introductifs et conclusifs des coordinateurs : Benjamin Ferron, Émilie Née et Claire Oger.

L'ouvrage prend pour point de départ un apparent paradoxe : comment des acteurs et des catégories d'acteurs qui, *a priori*, ne disposent d'aucune des ressources et des qualités requises pour occuper le devant de la scène publique et faire valoir leurs revendications parviennent-ils à être si fréquemment mis en visibilité et à faire entendre leur voix ? La réponse à cette question est à rechercher, d'après les coordinateurs, dans la mise en relation entre les propriétés des « sans voix » et les propriétés des institutions qui les accueillent et relaient leur discours. Cette proposition s'avère stimulante en ce qu'elle permet de comprendre comment certaines catégories de « sans voix » deviennent loquaces, sans toujours maîtriser les processus par lesquels ils parviennent à se faire entendre ou, inversement, comment certaines catégories de « sans voix » peuvent inversement ne pas bénéficier de relais ou de soutiens leur permettant de passer le seuil de « l'audibilité ». Les coordinateurs insistent d'ailleurs sur l'importance « du travail politique d'intermédiaires » expliquant le phénomène. Cette attention à la construction de la parole publique par des acteurs (journalistes, travailleurs sociaux, chercheurs, militants associatifs ou syndicaux...) présente le double intérêt d'éclairer les conditions de la mise en visibilité des « sans voix » et le rôle que ces mêmes acteurs peuvent jouer dans la mise en forme de paroles qui ne deviennent audibles que sous certaines conditions. À ce titre, l'ouvrage constitue une contribution originale à l'analyse des processus de construction et de codification des problèmes publics. L'objectivation des « entrepreneurs de cause » éclaire le travail d'ajustement qu'ils opèrent, tant sous l'angle social et relationnel que sous celui langagier de la mise en forme des discours et des représentations. Plusieurs contributions invitent le lecteur à s'interroger à la

fois sur ce travail de mise en forme, de « codage » comme l'on disait par le passé ou de « mise en récit » comme l'on dit aujourd'hui, et sur les conditions sociales, culturelles, conjoncturelles d'émergence d'un problème public, lié à un groupe ou une catégorie d'individus marginalisés, relégués, exploités...

La première partie a pour titre « Archives et mises en récit des "sans-voix" ». On peut regretter que la réflexion portant sur le terrain historique n'ait pas interrogé de manière plus directe le problème d'une historiographie fondée essentiellement sur « des archives », sur la pré-écriture de l'histoire par ceux qui, au travers de la domination sociale et linguistique qu'ils exercent, établissent un partage entre ce qui est et sera sous la forme de traces écrites du passé, et ce qui, voué à l'oubli, ne sera pas. On peut regretter aussi que les entreprises de construction d'une contre-histoire, notamment au sein du monde ouvrier; mais aussi du fait de la décolonisation, n'aient pas pu être évoquées ou mobilisées pour cerner le rôle des luttes dans la définition de l'accès à la parole et à l'existence publique des « sans voix ».

Le titre *Du silence à la parole* de l'ouvrage de Jacques Le Goff (réédité en 2019 aux Presses universitaires de Rennes), consacré à l'histoire du droit du travail, est repris pour la deuxième partie. Elle traite des dispositifs d'énonciation et de la manière dont des groupes sociaux et des catégories de population peu visibles, « dominés », voire relégués sont amenés à tenir un discours. Davantage ancrées dans les sciences sociales, les analyses de la troisième partie portent sur les dynamiques de politisation. Les contributions recueillies traitent d'objets aussi divers que le travail de *community organizing* aux États-Unis, l'aide d'associations aux familles en attente de logement, les « biffins » parisiens (terme d'argot que l'on pourrait traduire par néo-chiffonniers), et les motos-taxis à Douala. Le lecteur s'étonnera peut-être de ne pas identifier d'objets plus attendus comme le travail de syndicalisation, de politisation dans le cadre d'organisations partisans ou, encore, d'associations militantes qui tendent à socialiser des acteurs en leur donnant la possibilité d'agir symboliquement par la conquête de la parole et par l'accès à une identité en lutte. Cette absence se lit de deux manières, comme le signe d'un renouvellement des objets de recherche, mais aussi comme un effacement de certains thèmes des horizons de la recherche. Des mobilisations structurées par la CGT (mais aussi d'autres organisations ou associations) autour de salariés précaires (hôtellerie, restauration

rapide, livraison...) afin de faire entendre leur voix et de faire valoir leurs droits auraient pourtant pu constituer d'intéressants objets d'analyse ; les analyses auraient notamment porté sur le travail d'accompagnement effectué qui se doit de faciliter, d'aider, de conseiller, d'appuyer tout évitant le piège de déposséder les sans voix de la maîtrise et du sens de leur action collective. De la même manière, des interventions comme celle, très atypique, du député de la France insoumise François Ruffin à la tribune de l'Assemblée nationale pour faire exister ces invisibles parmi les peu visibles que sont les femmes de ménage de cette même institution, se prêtent à une réflexion sur le rôle d'acteurs qui s'approprient une cause, l'inventent d'une certaine manière, sans pour autant relayer une demande préalable des sans voix.

La quatrième partie de l'ouvrage, consacrée aux prises de parole institutionnalisées, s'inscrit dans le prolongement thématique de la précédente partie en sondant successivement le rôle joué par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), représentant sans les représenter les exclus, l'injonction participative dans le cadre de dispositifs liés au développement social urbain (DSU), l'aide apportée aux étudiants étrangers précarisés par un dispositif du Secours populaire français. Davantage critique, cette partie souligne la fréquente inefficacité de ces dispositifs qui fonctionnent et donnent la parole aux sans voix comme pour mieux neutraliser toute revendication ou contestation de leur part. Les enjeux de santé, plus précisément de la parole des « publics fragiles » et des dispositifs leur permettant d'être à la fois informés et entendus, sont traités dans la cinquième partie. Enfin, la sixième et dernière partie s'intitule « représentations et circulations médiatiques des paroles dominées ». Comme pour la troisième partie, le lecteur sera peut-être surpris par la sélection des contributions, surtout s'il attend des éclairages portant sur la médiatisation d'acteurs ou de groupes d'acteurs dominés, invisibilisés, puis médiatisés à l'occasion d'un conflit ou d'une crise récente. Les contributions portent en effet sur les Poilus dans la presse entre 1914 et 1918, le travail des *comunadoras populares* au Brésil, puis sur l'itinéraire de recherche de John Downing.

En conclusion, les auteurs esquissent une voie intermédiaire entre l'illusion consistant à croire naïvement en la possibilité de donner la parole aux sans voix pour qu'ils s'expriment librement, qu'ils s'émancipent de l'aliénation et échappent

à la domination et, inversement, une vision désenchantée qui consisterait à ne voir dans ces dispositifs que manipulation, instrumentalisation ou mobilisation en trompe-l'œil. Il reste pour le lecteur qui aura parcouru la totalité ou une grande partie des contributions regroupées dans l'ouvrage à apprécier la pertinence d'une démarche plurielle qui mobilise de très nombreux cadres théoriques ; ceux-ci peuvent paraître convergents et complémentaires sur certains points, mais parfois aussi divergents, d'une compatibilité limitée.

Stéphane Olivesi

Université Paris-Saclay, CHCSC,
F-91190 Gif-sur-Yvette, France
stephane.olivesi@uvsq.fr

Fabien GRANJON, *Classes populaires et usages de l'informatique connectée. Des inégalités sociales-numériques*
Paris, Presses des Mines, coll. Matérialismes, 2022,
360 pages

Au début des années 2000, Fabien Granjon a été l'un des premiers chercheurs en France à s'intéresser à la question des inégalités numériques – masquée par des discours autour de la fracture numérique qu'il fallait à tout prix résorber – en démontrant que celles-ci relèvent avant tout d'inégalités sociales. Aujourd'hui, l'auteur livre un ouvrage ambitieux et passionnant visant à « questionner les usages sociaux de l'*informatique connectée* [...] à l'aune d'intérêts de connaissance prêtant attention aux *classes populaires* et aux *inégalités sociales* » (p. 13). Le titre peut surprendre, notamment l'association « classes populaires » et « informatique connectée » qui renvoie implicitement aux usages connectés de l'ordinateur. Or, les classes populaires déploient la plupart de leurs usages numériques à partir de terminaux mobiles comme les smartphones ou les tablettes. Si les technologies numériques se sont bel et bien implantées dans les milieux populaires, certains supports et usages n'ont pas passé la barrière sociale, c'est notamment le cas l'ordinateur ou du mail dans les milieux populaires.

Dans le premier chapitre intitulé « Inégalités et justice sociales », l'auteur revient sur la notion d'inégalité et dresse un panorama saisissant sur les inégalités sociales en France et dans le monde, difficilement contestable, chiffres à l'appui. Il explique les limites de l'État providence qui, depuis les politiques de dérégulation sociales et financières des années 1980-90, déstabilise le marché du travail, attaque les garanties collectives et protège de moins en moins les classes populaires,